

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: www.au.int

SC22241 – 12/2/24

CONFÉRENCE DE L'UNION

Trente et unième session ordinaire

1 - 2 Juillet 2018

Nouakchott (Mauritanie)

Assembly/AU/Draft/1(XXXI)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

PROJET D'ORDRE DU JOUR¹

I. OUVERTURE OFFICIELLE

- (i) Hymne de l'UA
- (ii) Allocutions²
- (iii) Photo de famille

SESSION A HUIS CLOS (1+4, RESPONSABLES D'ORGANES DE L'UA ET DIRECTEURS EXÉCUTIFS DES CER, DE LA BAD ET DE LA CEA)

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

III. RAPPORTS PAR:

- S.E M. Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda et Leader de la réforme institutionnelle de l'UA sur la mise en œuvre de la Décision Assembly/AU/Dec.635 (XXVIII) – *Doc. Assembly/AU/2(XXXI)*
- S.E. M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger et Leader pour les questions liées à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) – *Doc. Assembly/AU/3(XXXI)*
- S.E. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine sur la Question du Sahara occidental – *Doc. Assembly/AU/4(XXXI)*
- S.E. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine sur la Position africaine commune sur les relations ACP (Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique) avec l'UE après 2020 – *Doc. Assembly/AU/5(XXXI)*

IV. THÈME DU SOMMET: « **VAINCRE LA CORRUPTION: UNE VOIE DURABLE POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE** »

- (i) Présentation du thème du Sommet par S.E. M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigeria, Leader désigné pour la promotion du thème de l'année 2018 – *Doc. Assembly/AU/6(XXXI)*
- (ii) Discussions de groupes
- (iii) Débat - Conférence

¹ Les dispositions seront prises par la Commission tout au long de la session pour la Signature des traités de l'UA par les chefs d'État et de gouvernement ou leurs représentants dûment autorisés.

² La liste des intervenants, conformément au Règlement intérieur de la Conférence et à la Décision Assembly/AU/Dec.582(XXV) adoptée à Johannesburg (Afrique du Sud) en juin 2015.

SÉANCE À HUIS CLOS

V. RAPPORTS SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ:

- (i) Rapport sur les activités du Conseil de Paix et de Sécurité et sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique – *Doc. Assembly/AU/7(XXXI)*
- (ii) Rapport du Conseil de Paix et de Sécurité sur la mise en œuvre de la feuille de route des démarches pratiques pour faire taire les armes en Afrique en 2020– *Doc. Assembly/AU/8(XXXI)*

VI. EXAMEN ET ADOPTION DES PROJET D'INSTRUMENTS JURIDIQUES– *Doc. Assembly/AU/9(XXXI)*

VII. EXAMEN ET ADOPTION DU BUDGET DE L'UNION AFRICAINE DE 2019– *Doc. Assembly/AU/10(XXXI)*

VIII. NOMINATIONS:

- (i) Nomination de quatre (4) Juges de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples
- (ii) Nomination de cinq (5) membres du Conseil de l'Union africaine pour le droit international
- (iii) Nomination de quatre (4) membres du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant
- (iv) Nomination du Vice-président du Conseil de l'Université panafricaine (UPA)

IX. ADOPTION DES DÉCISIONS DE LA TRENTE ET UNIÈME (31^e) SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE

X. DATE ET LIEU DE LA TRENTE-DEUXIÈME (32^e) SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE

XI. QUESTIONS DIVERSES

XII. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE